



112061 - L'infirmière peut elle faire la toilette du malade et voir ses parties intimes

question

Est il permis aux infirmières de l'Hôpital Général de faire la toilette des malades et de voir leurs parties intimes quand les malades sont devenus incapables de le faire eux-mêmes?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il est permis à l'infirmière de voir les parties intimes du malade en cas de nécessité, si aucun homme ne peut faire la toilette du malade à la place de l'infirmière, compte tenu de la parole d'Allah le Transcendant: **Craignez Allah, donc autant que vous pouvez** (Coran,64:16). S'il y a un homme capable de faire ce travail, il n'est pas permis à l'infirmière de le faire.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Cheikh Abd al-Aziz ibn Baz

Cheikh Abd al-Aziz Al-Cheikh

Cheikh Abd Allah al-Ghoudayyan

Cheikh Salih al-Fawzan

Cheikh Bakr Abou Zayd.